



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
*en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée***

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché :
Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° Objet : Prestations de surveillance et gardiennage de la structure hospitalière de la Direction de la santé située à Uturoa

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Prestations de services de surveillance et gardiennage

4° Lieux de réalisation ou de livraison des prestations : Hôpital d'Uturoa, Raiatea (Iles Sous-le-Vent)

5° Durée : Le marché est conclu pour une période initiale qui commence à compter du 1 octobre 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Il est tacitement reconductible trois (3) fois pour une période de douze (12) mois chacune.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché mixte défini en fonction du type de la prestation :

- Pour les prestations annuelles de surveillance et de gardiennage telles que définie dans le CCTP, le marché est un marché simple, à prix global et forfaitaire. Le prix est indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire.

- Pour les prestations ponctuelles (article 8 du CCTP), le marché est un marché à bon de commandes avec un maximum en valeur fixé à deux (02) millions de francs FCPF HT. Il donne lieu à l'émission d'un bon de commande à la survenance des besoins de l'acheteur public. Les prix associés à ces prestations sont listés dans un bordereau de Prix Unitaires (BPU) du titulaire, annexe financière à l'acte d'engagement.

IV- ALLOTISSEMENT

Le présent marché n'est pas alloti en raison du caractère indissociable des prestations demandées.

V- TYPE DE PROCEDURE

Procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions de l'article LP 322-1 issu du Code Polynésien des Marchés Publics (CPMP)

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 5 juillet 2024 à 11 heures, heure de Papeete

X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf

XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Lexpol ou pauline.lafarge@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis : Direction de la santé, Bureau du budget, des finances et du patrimoine – 56 rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete.

XIII – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Publication le Mardi 4 juin 2024

Publication sur les supports suivants :

☒ [JOPE](#)

☒ [Site de la Direction de la santé](#)